

PROJET EDUCATIF
Accueil de Loisirs
Périscolaire 2019/2020



Le présent projet éducatif traduit les engagements et les principes d'Accueil Collectifs de Mineurs organisé par la commune de Tourbes.

HORAIRES

Horaires de l'ALP:

Garderie du matin : 7h30/8h20 (accueil échelonné)

Pause méridienne : 12h/13h50 (temps de repas+activités)

TAP : lundi et jeudi de 16h à 17h30

Garderie : lundi et jeudi de 17h30 à 18h30, mardi et vendredi de 16h à 18h30 (départ échelonné)

OBJECTIFS

L'Accueil Collectifs de Mineurs doit être ouvert à tous les enfants de Tourbes.

Il a pour objectif de contribuer au développement physique, intellectuel, affectif, social et moral de l'enfant dans un climat ludique et détendu, respectueux des rythmes et des besoins de l'enfant.

1. UN LIEU DE VIE

L'accueil de Loisirs est un lieu où l'enfant passe une partie de ses vacances ou de son temps libéré. Il doit être avant tout un lieu de détente et de loisirs.

- C'est un lieu de vie collective qui permet de favoriser :
 - L'éveil de l'enfant
 - Sa socialisation (partage, politesse, écoute...)
 - Le respect des autres (enfant /enfant, enfant / adulte), des locaux et du matériel.
 - Son autonomie et sa responsabilisation
- C'est un lieu de vie adapté à l'enfant où sont respectés :
 - Ses besoins,
 - Son rythme,
 - Sa personnalité.

Une attention plus particulière sera donnée aux jeunes enfants, pour qui une journée en collectivité est très fatigante. Une salle de repos sera mise à la disposition des enfants qui auront besoin de dormir ou se reposer.

L'accueil de loisirs ne doit pas vivre replié sur lui-même. Il doit s'ouvrir vers l'extérieur et doit permettre aux enfants de découvrir leur commune, ses activités, ses espaces naturels, etc...

2. UN LIEU D'ACTIVITES ET DE DECOUVERTE

L'équipe d'animation aura à charge de préparer des projets d'animation variés, ludiques, éveillant la curiosité, tout en favorisant la prise d'initiative des enfants dans le choix des activités.

Pour éviter une accumulation de la fatigue due aux longues journées, afin de maintenir les enfants dans un climat calme, serein, les programmes d'activités seront conçus de manière à favoriser la détente, la découverte, l'échange.

Les enfants pourront également disposer de temps libres s'ils le désirent. Il est important de respecter l'imaginaire et la créativité, et de laisser les enfants jouer seuls s'ils le souhaitent.

Accueil de loisirs

Des activités seront proposées durant les Temps d'Activités Périscolaire, et les vacances scolaires.

Les temps d'accueil doivent être organisés afin de :

- Satisfaire les envies de jeu et répondre à la curiosité des enfants,
- Proposer des activités répondant aux intérêts des enfants,
- Proposer des activités variées et issues des domaines d'activités manuelles, d'expression, scientifiques et techniques, sportives, de découverte du milieu, etc.

Exemple d'activités :

- Musique,chant,lecture*
- Peinture-Graphisme*
- Jeux de manipulation, Bricolage*
- Jeux de société et Jeux éducatifs*
- Jeux d'imitation (cuisine, poupées,...)*
- Jeux de construction*
- Jeux extérieurs*
- Sorties, excursions, visites.*
- Etc....*

Le matériel éducatif sera adapté aux enfants.

3. UN LIEU D'ECHANGES ET DE DIALOGUES POUR LES FAMILLES

Le rôle des parents, premiers éducateurs de l'enfant doit être reconnu et valorisé. Il est important que l'Accueil de Loisirs soit un lieu où les familles se sentent accueillies, où elles puissent dialoguer afin de favoriser un climat de confiance, de sécurité.

Une attention particulière doit être accordée à l'information en direction des familles.

4. VIE QUOTIDIENNE

Goûter – Repas

Un goûter pour l'après-midi respectant l'équilibre alimentaire doit être fourni par les parents.

La Commune de Tourbes propose aux enfants de prendre le repas de midi dans le Foyer des campagnes de Tourbes.

Les menus sont réalisés par un prestataire spécialisé de manière variée et équilibrée (Elior).

Les menus sont affichés sur le panneau de l'Accueil de Loisirs.

Le personnel d'encadrement a un rôle éducatif et doit s'assurer que les enfants déjeunent dans des conditions optimales de convivialité et de respect. Il contribue à assurer l'éducation nutritionnelle des enfants.

Une attention particulière sera accordée aux enfants ayant un régime spécial pour des raisons médicales (allergie alimentaire, diabète,...)

MOYENS

Le personnel d'encadrement recruté par la Commune se compose :

- D'une directrice (BAFA +concours Animateur Territorial+CAP petite Enfance)
- De quatre animateurs (deux BAFA+deux CAP petite enfance)

L'équipe sera complétée pour les Accueils de Loisirs pendant les vacances scolaires si besoin, tout cela dans le respect de la législation en vigueur relative au taux d'encadrement des enfants.

L'équipe de professionnel assure le maintien de l'hygiène et de la sécurité, l'animation pédagogique et éducative, l'encadrement des autres animateurs et stagiaires éventuels.

Elle veille au respect du rythme propre de chaque enfant.

Le présent document est porté à la connaissance de l'équipe d'animation pour l'élaboration du projet pédagogique de la structure d'Accueil de Loisirs.

Les parents peuvent également le consulter, soit :

- par voie d'affichage dans le centre,
- sur le site internet de la commune : tourbes.fr

